



Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL

ARMP
Agence de Régulation
des Marchés Publics

AGENCE DE REGULATION DES MARCHÉS PUBLICS
PUBLIC CONTRACTS REGULATORY AGENCY

CERTIFICAT DE NON-EXCLUSION DES MARCHÉS PUBLICS
CERTIFICATE OF NON-EXCLUSION FROM PUBLIC CONTRACTS

010703

I- Informations sur l'Appel d'Offres (AO) / Information on Tender

N° de l'AO / Tender No. : B18/DC/CIPM/ARMP du 09/07/2016

MO ou MOD / CA or DCA : ARMP

Objet / Subject : RELOOKAGE DE LA PLATEFORME DU SITE WEB

II- Quittance / Receipt

N° / No. : 16092369

Date et lieu : 09/06/2016

Date and place

Je soussigné, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, certifie que la base des informations disponibles à l'ARMP ce jour :
I, the undersigned Genral Manager of the Public Contracts Agency based on the informations available at the PCRA on this day, hereby certify that:

L'Entreprise GRAPHIQUE DESIGN S.A
The Company

Adresse, Téléphone et Fax NORD BP:845
Address, Phone and Fax

N° Contribuable P587912365478T N° Registre de Commerce RCSGG4125
Taxation Reference No. Commercial Registration No.

Ne figure pas sur la liste des entreprises exclus des marchés publics / Does not figure on list of Companies excluded from the public Contracts

Fait à Maroua, le 09/06/2016
Done at

LE DIRECTEUR GENERAL
THE GENERAL MANAGER

010703014654801135611

B.P : 6604 Yaoundé Adresse de vérification: www.pridesoft.arp.cm/cne SMS: 695539718 Site web: www.arp.cm

Le CNE
ELECTRONIQUE
est désormais disponible !
(e-CNE)

Accès Facile
Sécurisé

DANS CE NUMERO :

- Formulaire de demande de CNE
- Formulaire d'abonnement au Journal

EDUCATION

03

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

ADMINISTRATION

07

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun
Fax : 222 206 043 / 222 203 326
Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@arp.cm
Internet : www.arp.cm

N° 1121

9 Aout 2016

9 August 2016

17H24/5:24 PM

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce
Service et recevez
au quotidien, dans
votre boîte mail, un
JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce
Service et obtenez
votre CNE en
ligne par paiement
Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :

N° Carte Contribuable(*) :

N ° Registre de Commerce(*) :

Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA

Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE

Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :

Adresse(**) : B.P. :

Tél.(*) : Fax :

E-mail(*) :

Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐

Exercice(*) :

Référence(*) :

Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :

Objet(*) :

.....

Montant(en chiffres)(*) :

Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)

☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale

N° Reçu Versement/Virement(*) :

Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non

Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non

Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non

Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....

SOMMAIRE

#	Details	
1	Reference	070/AONO/MINSEP/CMPM/2016 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°070/AONO/MINSEP/CMPM/2016 du 26 juillet 2016 POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE INCENDIE ET BRIS GLACE AU PALAIS POLYVALENT DES SPORTS DE YAOUNDE « EN PROCEDURE D'URGENCE »
	Date de cloture	24-08-2016
2	Reference	75/AONO/CUD/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°75 /AONO/CUD/CIPM/2016 DU 04 AOÛT 2016 RELATIF AU MARQUAGE DES PARKINGS SUR VOIRIE Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2016
	Date de cloture	09-08-2016
3	Reference	072/AONO/CUD/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 72/A0NO/CUD/CIPM/2016 DU 04 AOÛT 2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES SUR LES TERRAINS DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA A DIBOMBARI Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2016
	Date de cloture	01-09-2016
4	Reference	73/AONO/CUD/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 73/A0NO/CU D/CIPM/2016 DU 04 AOÛT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP 4 x 4 DOUBLE CABINE POUR LA DIRECTION DE LA REGELEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Douala — Exercice 2016 Imputation : 222 100.
	Date de cloture	01-09-2016

#	Details	
5	Reference	74/AONO/CUD/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°74/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 04 AOÛT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN POSTE MOBILE D'ECLAIRAGE NOCTURNE A LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Douala — Exercice 2016
	Date de cloture	01-09-2016
6	Reference	76/AONR/CUD/CIPM/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 76/AONR/CUD/CIPM/2016 DU 04 AOÛT 2016 RELATIF AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET A LA SURVEILLANCE DES PRESTATIONS DE FOURNITURE ET DE POSE DU MATERIEL DE SECURITE ROUTIERE Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Douala — Exercices 2016 et suivants
	Date de cloture	02-09-2016
7	Reference	18/AONO/CIPM/CAD5/2016 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 18 /A0NO/CIPM/CAD5/ 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS, ET CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA DIRECTRICE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA CITE-SIC, ARRONDISSEMENT DE DOUALA V. DEPARTEMENT DU WOURI . - Imputation budgétaire : 220 100
	Date de cloture	30-08-2016
8	Reference	98/ASMI/MINTP/2016 Lire
	Titre/objet	Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt N°98/ASMI/MINTP/2016 du 28/07/2016 pour la réalisation des études techniques en vue de la réhabilitation/restauration de la voie navigable sur la Bénoué entre Garoua et la frontière du Nigeria (région du Nord).
	Date de cloture	26-08-2016
9	Reference	99/ASMI/MINTP/2016 Lire
	Titre/objet	Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt N° 99/ASMI/MINTP/2016 du 28/07/ 2016 pour la réalisation des études techniques en vue de la construction d'un barrage collinaire à Madja dans l'arrondissement de Mayo-Moskota, département du Mayo-Tsanaga, région de l'Extrême Nord
	Date de cloture	26-08-2016
10	Reference	04/AIMI/MINESUP/CPM/PRO-ACTP/16 Lire
	Titre/objet	Avis international de sollicitation a manifestation d'intérêt N° 04/AIMI/MINESUP/CPM/PRO-ACTP/16 du 01 Août 2016 en vue de la préqualification des cabinets conseils charge de la mise en place d'un mécanisme d'implémentation des programmes harmonisés.
	Date de cloture	31-08-2016

#	Details	
11	Reference	03/AIMI/MINESUP/CPM/PRO-ACTP/16 DU 01 août 2016 Lire
	Titre/objet	AVIS INTERNATIONAL DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°03/AIMI/MINESUP/CPM/PRO-ACTP/16 DU 01 août 2016 EN VUE DE LA PREQUALIFICATION DES CABINETS CONSEILS POUR LA MISE EN PLACE D'UN MECANISME D'ASSURANCE-QUALITE DE LA FORMATION INITIALE ET PROFESSIONNELLE.
	Date de cloture	31-08-2016
12	Reference	02/AIMI/MINESUP/CPM/PRO-ACTP/16 DU 25 juillet 2016 Lire
	Titre/objet	AVIS INTERNATIONAL DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET N°02/AIMI/MINESUP/CPM/PRO-ACTP/16 DU 25 juillet 2016 EN VUE DE LA PREQUALIFICATION DES CABINETS CONSEILS POUR L'ORGANISATION DES ASSISES SUR LE CADRAGE ACADEMIQUE DE LA PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES AU CAMEROUN.
	Date de cloture	25-08-2016

MINISTÈRE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°070/AONO/MINSEP/CMPM/2016 du 26 juillet 2016

**POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE INCENDIE ET
BRIS GLACE AU PALAIS POLYVALENT DES SPORTS DE YAOUNDE**

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

Source de financement
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A
Imputation
(50) 16 211 05 350008 6539

[Télécharger la pièce d'origine](#)

1. Objet

Le Ministre des Sports et de l'Education Physique lance, un Appel d'Offres National Ouvert N°070/AONO/MINSEP/CMPM/2016 du 26 juillet 2016 en procédure d'urgence pour la souscription des polices d'assurance au Palais Polyvalent des Sports de Yaoundé.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont regroupées en un seul lot.

La consistance de ces prestations est détaillée dans les Termes de Référence (TDR) du présent DAO.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de F CFA 45 000 000 (quarante-cinq millions Francs toutes taxes comprises)

4. Delai de Livraison

La période de couverture est de douze (12) mois, répartis comme suit :

- Tranche ferme six (06) mois. Du 01 juillet au 31 décembre 2016
- Tranche conditionnelle douze (12) mois. Du 01 janvier au 31 décembre 2017

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA).

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de Fonctionnement du MINSEP exercice 2016 dont l'imputation est(50) 16 211 05 350008 6539. Le coût prévisionnel des prestations à l'issue des études préalables est de F CFA 45 000 000 (quarante-cinq millions Francs toutes taxes comprises)

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès des services du Maître d'Ouvrage à la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés, dès publication du présent avis, contre versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de FCFA cinquante mille francs (50 000) représentant les frais d'achat du dossier.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marqués comme tels doit être déposée dans les services du Maître d'Ouvrage (Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au plus tard le 24 août 2016 à 13 heures et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°070/AONO/MINSEP/CMPM/2016 du 26 juillet 2016

**POUR LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE INCENDIE ET
BRISSE GLACE AU PALAIS POLYVALENT DES SPORTS DE YAOUNDE**

« EN PROCEDURE D'URGENCE »

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°10 du DAO, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à la somme de neuf cent mille (900 000) francs CFAFCFA.

Les autres pièces administratives requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le 24 août 2016 à 14 heures par la Commission Ministérielle de Passation des Marchés auprès du MINSEP dans la salle de Conférences dudit Ministère. Les propositions financières quant à elles seront ouvertes ultérieurement par la même Commission, après adoption du rapport d'analyse des offres administrative et technique.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires du présent Appel d'Offres sont notamment les suivants :

- Fausses déclarations, falsification ou d'une pièce du dossier administratif;
- Absence de la caution de soumission ;
- Absence d'agrément ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- présence d'informations financières dans l'offre technique ;
- l'attestation d'adhésion aux dispositions du code CIMA ;
- l'attestation du MINFI confirmant que la compagnie n'est ni sous administration provisoire, ni sous surveillance de l'autorité de contrôle CIMA.

12. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur les critères suivants,

Critères
Présentation générale de l'offre
02 références du soumissionnaire dans les risques similaires dans les cinq dernières années (joindre première et dernière pages du marché)
Description détaillée des garanties offertes
Modalités de mise en jeu de la garantie
Couverture Territoriale
Couverture des engagements réglementés
Couverture de la marge de solvabilité
Traités de réassurance dans la branche similaire en cours de validité

13. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre la mieux disante, c'est-à-dire celle ayant obtenu la note globale la plus élevée sera déclarée attributaire.

La Note globale (Ng) est égale à $0.75 \times \text{Note technique (Nt)} + 0.25 \times \text{Note financière (Nf)}$.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, auprès de la Direction des Affaires Générales – Service des Marchés au Tel : 222 22 92 94 ou auprès de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés du MINSEP.

YAOUNDE le 26 Juillet 2016

Le MINISTRE

BIDOUNG KPWATT Pierre Ismaël

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°75 /AONO/CUD/CIPM/2016
DU 04 AOÛT 2016 RELATIF AU MARQUAGE DES PARKINGS SUR VOIRIE**

Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2016

Source de financement
BUDGET AUTONOME (BA)
Imputation
610 110.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la fluidité de la circulation dans la ville de Douala, le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif au marquage des parkings sur voirie.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent le marquage au sol des lignes continues et discontinues de délimitation des parkings sur les voiries suivantes des quartiers Bonanjo, Bonapriso et Bali :

- Rue Joss à Bonanjo :
- Rue Surcouf à Bonanjo :
- Rue Christian TOBB1 KOUOH à Bonanjo ;
- Rue de la Motte Piquet à Bonanjo :
- Rue Pierre Lotti à Bonanjo :
- Rue Flatters à Bonanjo :
- Rue French à Bonanjo :
- Rue Verdun à Bonanjo :
- Rue du Gouverneur Carras à Bonanjo :
- Avenue Paul Soppo Priso à Bonapriso ;
- Rue Victoria à Bonanjo :
- Rue Tokoto à Bonapriso ;
- Rue de l'Hôtel de Ville à Bonanjo :
- Rue 2.351 à Bonapriso ;
- Rue 1.090 (derrière Chanas Assurances) à Bonanjo :
- Avenue Douala Manga Bell à Bali
- Rue de l'Hôpital à Bonanjo : Rue Prince Bell à Bali ;
- Rue Kitchener à Bonanjo :
- Rue Koumassi.

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel de réalisation à l'issue des études préalables est de trente millions (30 000 000) Francs CFA.

4. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **quatre (04) mois**.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un (01) seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala. Exercice 2016 sur la ligne l'imputation n° 610 110.

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala — Cameroun : Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 00001 — 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs lieux de Régions et dans les villes de Limbe et Dschang.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo. BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **02 SEPTEMBRE 2016 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT PROCEDURE D'URGENCE N° 75 /AONO/CUD/CIPM/2016 DU04
AOÛT 2016 RELATIF AU MARQUAGE DES PARKINGS SUR VOIRIE**

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **02 Septembre 2016** à **13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et avant une parfaite connaissance des offres.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants:

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Absence de prospectus et de la description détaillée des fournitures ;
- Non-conformité à 80% des caractéristiques techniques des fournitures ;
- Non satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires ;
- Garantie ;
- Service Après-vente ;
- Références du soumissionnaire ;
- Délai de livraison ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif des fournitures (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page).

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo BP : 43 Douala — Cameroun ; Tél.: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Avec copie à la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala à Bonanjo

DOUALA le 4 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 72/A0NO/CUD/CIPM/2016
DU 04 AOÛT 2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES SUR LES TERRAINS DE
LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA A DIBOMBARI**

Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Douala - Exercice 2016

Source de financement
BUDGET AUTONOME (BA)
Imputation
221 100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

Dans le cadre de la politique de sécurisation des espaces réservés aux équipements publics dans les lotissements privés et afin de faciliter l'implantation future des projets structurants de la Ville de Douala, le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence relatif aux travaux de construction des clôtures sur les terrains de la Communauté Urbaine de Douala à Dibombari.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Les travaux préparatoires / préliminaires ;
- Le défrichage et le nettoyage des emprises ;
- Les terrassements ;
- Les maçonneries ;
- L'assainissement et le drainage des eaux de pluies.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **soixante dix millions (70 000 000) Francs CFA**.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre **(04) mois**.

5. Allotissement

Les travaux sont constitués d'un (01) seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises des travaux publics et de bâtiments de droit camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2016 sur la ligne l'imputation n° **221 100**.

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala — Cameroun : Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950

9. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **80 000 (Quatre vingt mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 00001 — 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs lieux de Régions et dans les villes de Limbé et Dschang.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en **sept (07) exemplaires** dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala, Tél.: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **01 SEPTEMBRE 2016 à 12 heures précises, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 72 /AONO/CITD/CIPM/2016
DU 04 SEPTEMBRE 2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES CLOTURES SUR LES TERRAINS
DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA A DIBOMBARI**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant **d'un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **01 Septembre 2016 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et avant une parfaite connaissance des offres.

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

- Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :
- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Non-satisfaction de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'Affaires ;
- Références du soumissionnaire ;
- Disponibilité du matériel et des équipements ;
- Expérience du personnel d'encadrement.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite **fixée** pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo BP : 43 Douala — Cameroun ; Tél.: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Avec copie à la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala à Bonanjo.

DOUALA le 4 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 73/A0NO/CU D/CIPM/2016
DU 04 AOÛT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP 4 x 4 DOUBLE CABINE
POUR LA DIRECTION DE LA REGELEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE
URBAINE DE DOUALA**

Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Douala — Exercice 2016

Imputation : 222 100.

Source de financement
BUDGET AUTONOME (BA)
Imputation
222 100.

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

Dans le cadre de la politique de renforcement de lutte contre le désordre urbain. le Délégué du Gouvernement, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour l'acquisition de trois (03) véhicules pick-up 4 x 4 double cabine pour la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la fourniture de trois (03) pick-up 4 x 4 double cabine climatisées de 09 CV.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **soixante quinze millions (75 000 000) Francs CFA.**

4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître. d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de **trente (30) jours.**

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala, Exercice 2016 sur la ligne l'imputation n° 222 100.

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables. dès publication du présent avis. à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala — Cameroun : Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279. rue Victoria - Hôtel de Ville à Bonanjo_ BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **80 000 (Quatre vingt mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 00001 - 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs lieux de Régions et dans les villes de Limbe et Dschang.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala, Tél.: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **01 SEPTEMBRE 2016 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 73/A0NO/CU D/CIPM/2016 DU 04 AOÛT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES PICK-UP 4 x 4 DOUBLE CABINE POUR LA DIRECTION DE LA REGELEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la *pièce* 11 du DAO, d'un montant **d'un million cinq cent mille (1 500 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **01 Septembre 2016 à 13 heures, heure** locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et avant une parfaite connaissance des offres.

13. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence d'une pièce du dossier administratif Fausses déclarations ou falsifications de pièces
- Non-satisfaction de deux (02) critères essentiels ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le Bordereau des Prix Unitaires.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur

- Chiffre d'Affaires ;
- Références du soumissionnaire ;
- Disponibilité du matériel et des équipements ;
- Expérience du personnel d'encadrement ;
- Organisation, planning et compréhension des travaux.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo BP : 43 Douala — Cameroun ; Tél.: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Avec copie à la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala à Bonanjo.

DOUALA le 4 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°74/AONO/CUD/CIPM/2016
DU 04 AOÛT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN POSTE MOBILE D'ECLAIRAGE NOCTURNE A LA
DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DE DOUALA**

Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Douala — Exercice 2016

Source de financement
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

Gouvernement, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence en vue de l'acquisition d'un poste mobile d'éclairage nocturne pour le compte de la Communauté Urbaine de Douala.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de :

- 06 trépieds d'éclairage avec barre T ;
- 24 projecteurs ;
- 03 groupes électrogènes ;
- 10 rallonges électriques avec support ;
- 01 caisse à outils complète de 65 cm.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **trente millions (30 000 000) Francs CFA.**

4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet du présent appel d'offres est de quarante cinq. (45) jours.

5. Allotissement

Les fournitures sont constituées d'un (01) seul lot.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais.

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté.

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables. dès publication du présent avis. à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala — Cameroun : Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

9. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, nie Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, contre présentation d'un reçu de versement de la somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) FCFA** payable dans le compte spécial CAS-ARMP N° 335988 00001 — 89 ouvert auprès des agences BICEC des chefs lieux de Régions et dans les villes de Limbé et Dschang.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjoo, BP 43 Douala, Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le 01 SEPTEMBRE 2016 à 12 heures précises, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°74/AONO/CUD/CIPM/2016 DU 04 AOÛT 2016 RELATIF A L'ACQUISITION D'UN POSTE MOBILE D'ECLAIRAGE NOCTURNE A LA DIRECTION DE LA REGLEMENTATION ET DE LA POLICE MUNICIPALE DE LA COMMUNAUTE URBAINE DE DOUALA

«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **six cent mille (600 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **01 Septembre 2016 à 13 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et avant une parfaite connaissance des offres.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Fausses déclarations ou falsifications de pièces ;
- Absence de prospectus et de la description détaillée de la fourniture ;
- Absence du certificat d'homologation délivré par le Ministère des Transports ;
- Non-respect d'une des caractéristiques techniques majeures ci-dessous :
- Cylindrée : > 2986 cc
- Puissance fiscale : 9 CV ;
- Source d'énergie : gasoil ;
- Système de traction : 4x4 ;
- Non satisfaction d'au moins deux (02) critères essentiels.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Chiffre d'affaires ;
- Garantie ;
- Conformité à 80 % des caractéristiques techniques mineures Service Après-vente ;
- Références du soumissionnaire ;
- Délai de livraison ;
- Preuves d'acceptation des conditions du marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) et le Descriptif de la fourniture (DF) paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page).

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre aura été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres, disposant des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre aura été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo BP : 43 Douala — Cameroun ; Tél.: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Avec copie à la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala à Bonanjo.

DOUALA le 4 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DÉPARTEMENTAL

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNAUTÉ URBAINE DE DOUALA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
_76/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 04 AOÛT 2016 RELATIF AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET A LA
SURVEILLANCE DES PRESTATIONS DE FOURNITURE ET DE POSE DU MATERIEL DE SECURITE
ROUTIERE**

Financement : Budget de la Communauté Urbaine de Douala — Exercices 2016 et suivants

Source de financement
BUDGET AUTONOME (BA)
Imputation
612 107

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'amélioration de la mobilité dans la ville de Douala, le Délégué du Gouvernement auprès de la Communauté Urbaine de Douala, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Restreint en procédure d'urgence relatif au contrôle technique et à la surveillance des prestations de fourniture et de pose du matériel de sécurité routière.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent notamment : la Direction de l'Exécution du contrat des Travaux (DET), l'Ordonnancement, le Pilotage et la Coordination du Chantier (OPC), l'Assistance aux opérations de Réception (AOR) et le suivi des actions environnementales et sociales.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **Vingt quatre millions cinq cent mille (24 500 000) Francs CFA** réparti comme suit :

- Tranche ferme (Exercice budgétaire 2016) : Cinq millions (5 000 000) Francs CFA ;
- Tranche conditionnelle n° 1 (Exercice budgétaire 2017) : Quatorze millions cinq cent mille (14 500 000) Francs CFA ;
- Tranche conditionnelle n° 2 (Exercice budgétaire 2018) : Cinq millions (5 000 000) Francs CFA.

4. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu pour la réalisation des prestations est de Quatorze (14) mois réparti ainsi qu'il suit :

- Tranche ferme (Exercice budgétaire 2016) : Six (06) mois
- Tranche conditionnelle n° 1 (Exercice budgétaire 2017) : Quatre (04) mois
- Tranche conditionnelle n° 2 (Exercice budgétaire 2018) : Quatre (04) mois.

5. Allotissement

Les prestations sont en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux bureaux d'études ci-après, retenus à l'issue de l'Appel à Sollicitation à Manifestation d'Intérêt n°18/ASMI/CUD/SG/DIREM/2016 du 24 mars 2016

N°	Bureaux d'Etudes Pré-qualifiés	Contacts
1	GROUPE SALOMON	Tél. : (237) 690 254 406/ 677 568 890
2	TITAN INGENIERING	Tél. : (237) 675 195 688

7. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de la Communauté Urbaine de Douala — Exercices 2016 et suivants, sur la ligne d'imputation n° 612 107.

8. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, dès publication du présent avis, à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala — Cameroun : Tél. : (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950.

9. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Communauté Urbaine de Douala, Division des Marchés Publics sise à l'Hôtel de Ville à Bonanjo, 279 Rue Victoria — BP : 43 Tel : 233 421 509 / Fax : 233 426 950, contre versement d'une somme non remboursable de **quarante mille (40 000) Francs CFA** au Compte Spécial CAS-ARMP N° 33598800001-89 ouvert auprès des agences BICEC du Cameroun.

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français et/ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir contre récépissé à la Division des Marchés Publics de la Communauté Urbaine de Douala, sise au 279, rue Victoria — Hôtel de Ville à Bonanjo BP 43 Douala, Tél.: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950, au plus tard le **02 SEPTEMBRE 2016 à 12 heures** précises, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 76/A0NR/CUD/CIPM/2016 DU 04 AOÛT 2016 RELATIF AU CONTRÔLE TECHNIQUE ET A LA SURVEILLANCE DES PRESTATIONS DE FOURNITURE ET DE POSE DU MATERIEL DE SECURITE ROUTIERE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives une caution de soumission, établie par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO, d'un montant de **quatre cent quatre vingt dix mille (490 000) Francs CFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-Préfet) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de l'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1^{er} ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps. L'ouverture des offres administratives et techniques aura lieu le **02 Septembre 2016 à 13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Communauté Urbaine de Douala. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée, et avant une parfaite connaissance des offres.

14. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires de l'Appel d'Offres sont les suivants :

- Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- Fausses déclarations ou falsification des pièces ;
- Note technique inférieure à soixante dix (70) points sur 100 ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique.

2 Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur cent (100) points.

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Les références du soumissionnaire **10 points**;
- Le plan de travail et la méthodologie proposée **30 points** ;
- Les qualifications et les compétences du personnel clé **50 points** ;
- La logistique **10 points**.

15. Attribution

Le consultant sera choisi par la méthode de sélection qualité-coût.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à l'adresse ci-après : Communauté Urbaine de Douala Division des Marchés Publics 279, rue Victoria Hôtel de Ville de Douala à Bonanjo BP : 43 Douala — Cameroun ; Tél.: (237) 233 421 509 / Fax : (237) 233 426 950. Avec copie à la Direction de la Réglementation et de la Police Municipale de la Communauté Urbaine de Douala à Bonanjo.

DOUALA le 4 Aout 2016

Le DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT

NTONE NTONE DR. Fritz

COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE DOUALA 5E (KOTO)

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 18 /A0NO/CIPM/CAD5/ 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS, ET CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA DIRECTRICE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA CITE-SIC, ARRONDISSEMENT DE DOUALA V. DEPARTEMENT DU WOURI .

- Imputation budgétaire : 220 100

Source de financement
BUDGET AUTONOME (BA)
Imputation
220 100

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de la Mairie de l'exercice 2016, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Douala Vème, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de certains bâtiments, et construction du bureau de la Directrice à l'école publique de la cité-sic, Arrondissement de Douala 5 ; Département du Wouri.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent :

- TERRASSEMENT ;
- FONDATIONS ;
- MAÇONNERIE — ELEVATION ;
- PLOMBERIE ; - PLAFOND ;
- MENUISERIE METALLIQUE ; - ELECTRICITE ;
- PEINTURE ;
- V.R.D

Charpente et couverture :

- Dépose partielle ou totale de la toiture existante et pose d'une nouvelle charpente en bois du pays traité avec du xylamon et toiture en tôles alu de 7/10 ème

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issus des études préalables est de :

Lot 1 : 40 000 000 FCFA (quarante millions) Lot 2 : 8 000 000 (huit millions) F CFA

4. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de trois mois (03 mois) par lot.

5. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offre sont constitués en deux lots.



LOT	DESIGNATION
Lot 1	Réhabilitation des bâtiments
Lot 2	Construction du bureau de la directrice

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux entreprises de droit Camerounais ou tout autre groupement impliquant des opérateurs économiques camerounais jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

7. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offre sont financés par le budget de la Commune de Douala 5 comme indiquer dans le tableau ci-dessous :

LOT	DESIGNATION	IMPUTATION
Lot 1	Réhabilitation de certains bâtiments	- 220 100
Lot 2	Construction du bureau de la directrice	-220 100

8. Consultation du Dossier

ouvrables à la Commune de Douala 5, Secrétariat Général du Maire de la Commune de Douala 5 B.P : 10171 Douala
 Tel : 33 08 20 71/99 33 00 59 dès publication du présent avis.

9. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu tous les jours aux heures ouvrables à la Commune de Douala 5, Secrétariat Général du Maire de la Commune de Douala 5 B.P : 10171 Douala Tel : 33 08 20 71 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : **50 000 (Cinquante mille) F CFA**
 Payable à la Recette de la Mairie de Douala 5

10. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais devra parvenir au secrétariat de la Mairie de Douala 5 au plus tard le 30 AOÛT 2016 à 12 heures et devra porter la mention: **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 18 JAONO/CIPM/CAD5/ 2016 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE CERTAINS BATIMENTS, ET CONSTRUCTION DU BUREAU DE LA DIRECTRICE A L'ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA CITE-SIC, ARRONDISSEMENT DE DOUALA V. DEPARTEMENT DU WOURI ; Lot 1 et Lot 2**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établit par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. D'un montant de :

Lot	MONTANT EN FCFA
Lot 1	160 000
Lot 2	800 000

Valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou copies certifiées

conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les plis doivent être conformes aux prescriptions de la réglementation, notamment en ses articles 24 du règlement particulier de l'appel d'offres. Chaque Offre doit être rédigée en français et produite en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies. Chaque Offre doit être rédigée en français et produite en trois sous plis (un pour les volumes administratifs, un pour le volume techniques et un pour les volumes financiers), qui doivent être fermés et scellés, avec la composition et l'ordre des plis indiqués dans le règlement particulier de l'appel d'offres. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et l'ordre des plis indiqués dans le règlement particulier de l'appel d'offres. Un pour l'original et un pour les copies. Les sous-plis et les sous-paquets doivent être fermés et scellés, avec la composition et l'ordre des plis indiqués dans le règlement particulier de l'appel d'offres.

Elles devront impérativement être en cours de validité à la date de dépôt des offres. Toute Offre non conforme aux prescriptions du règlement particulier de l'appel d'offres sera irrecevable, notamment, l'absence de ladite caution de soumission, ou le non-respect des prescriptions du règlement particulier de l'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le **30 AOÛT 2016 à 13 heures, heure locale**, par la Commission de Passation des Marchés Publics de la Commune de Douala 5 dans la salle de délibérations de la Commune de Douala 5 située au troisième étage de l'immeuble siège. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix. La lecture des éventuels rabais indiqués dans l'article 25.3 du RGAO est obligatoire, dans les mêmes formes que celles de la séance d'ouverture. Le soumissionnaire doit prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y assister.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan Administratif, Technique et Financier selon des critères éliminatoires, et selon les critères

1. critères éliminatoires :

- Absence d'une pièce administrative;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Dossier technique incomplet ou non-conforme aux spécifications du DAO;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière

2. critères essentiels :

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation de l'offre
- Le chiffre d'affaires
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières (capacité financière)
- Les références de l'Entreprise
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels
- L'expérience du personnel d'encadrement
- La note méthodologique
- Le non-respect de cinq (05) de ces critères entraîne l'élimination de l'offre. Chaque offre est validée après satisfaction de 7

3. Conditions d'évaluation financière

A l'issue de l'évaluation technique, les Offres financière des soumissionnaires qui n'ont pas été éliminés au cours de l'évaluation

4 Evaluation financière

L'évaluation de l'offre financière sera basée sur le montant corrigé de l'Offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse des calculs et de l'ensemble des prescriptions y relatives.

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme, administrativement et financièrement. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots s'il le sollicite.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **90 (quatre-vingt-dix) jours** à compter de la date de

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l'Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou du Service Technique **B.P : 10171 Douala Tel : 33 08 20 71/99 33 00 59.**

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt N°98/ASMI/MINTP/2016 du 28/07/2016 pour la réalisation des études techniques en vue de la réhabilitation/restauration de la voie navigable sur la Bénoué entre Garoua et la frontière du Nigeria (région du Nord).

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Contexte

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'Ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, à l'intention des Bureaux d'Études Techniques du secteur du BTP ou groupement de BET qui désirent participer à la pré-qualification en vue de la réhabilitation/restauration de la voie navigable sur la Bénoué entre Garoua et la frontière du Nigéria (région du nord).

Ces prestations seront financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice Budgétaire 2016

2. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des BET devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint relatif à la réalisation des études techniques en vue de la réhabilitation/restauration de la voie navigable sur la Bénoué entre Garoua et la frontière du Nigéria (région du nord)

3. Consistance des prestations

Globalement, Les prestations à fournir dans le cadre du présent projet sont :

1. Etudes préliminaires;
2. une étude de faisabilité économique;

4. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;
- les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- une copie de la carte du contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;

- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

Volume 2 (Dossier technique)

Les moyens humains :

1. La liste du personnel d'encadrement
2. Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:
 - du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
 - de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
 - de l'attestation de disponibilité ;
 - de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux, Ingénieurs du Génie Civil, proposées au poste.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Experts
1	Un Chef de mission : Ingénieur du Génie Civil, Bac +5 ou plus, ayant au moins 10 années d'expérience dans la réalisation des études Techniques. Avoir réalisé au moins une étude d'aménagement de voie navigable fluviale et piloté au moins une étude de faisabilité économique d'un projet similaire en tant que chef de mission. (Joindre diplôme+CV et inscription à l'ONIGC pour ceux de nationalité camerounaise+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
2	Ingénieur hydrologue : être titulaire d'un diplôme universitaire en hydrologie de niveau Bac+3 ou plus, 03 années d'expérience en tant que hydrologue dans l'étude et la surveillance des travaux de construction des voies navigables. La maîtrise du français ou de l'anglais est indispensable. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).
3	Economiste de transport : être titulaire d'un diplôme universitaire en économie de transport ou équivalent, Bac + 3 ou plus. Avoir au moins 03 ans d'expérience générale et justifier d'une expérience dans les projets d'échanges économiques transfrontaliers. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).

4	Un Géotechnicien : ● Être Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur en géotechnique (BAC +3 ou plus) ; ● Au moins quinze (05) ans d'expérience générale dont un minimum de 3 années dans les études géotechniques ou de faisabilité économique. ● Avoir effectué deux (01) projets études géotechniques ou de faisabilité économique. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).
5	Expert en sécurité et sûreté maritime : Bac+3 ou plus, 3 années d'expérience dans les études de sécurité et sûreté des maritimes et des installations portuaires. Avoir réalisé au moins une étude de balisage et de signalisation d'une voie navigable. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
6	- Un environnementaliste : être titulaire d'un diplôme ingénieur environnementaliste ou équivalent, Bac + 3 minimum. Avoir effectué au moins 03 ans d'expérience dans le domaine des études d'impact environnemental, social et de développement durable. Avoir une bonne connaissance des problèmes environnementaux en zone fluviale (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;

L'organigramme complet de l'entreprise

La liste du personnel fixe qualifié :

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+2) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel d'encadrement ainsi que les CV signés par les intéressés).

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

Les références de l'entreprise

L'entreprise devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal au moins une (01) étude de faisabilité de projet.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel. Au moins un des deux chantiers doit avoir été réalisé en Afrique subsaharienne.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles;
- Le nom du Maître d'Ouvrage ;
- Le lieu d'exécution du projet

- Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier la possession en propre ou en location les moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

Type de matériel	Nombre minimum de matériels
Matériel informatique	
ordinateur	8
imprimante	2
scanner	2
moyens logistiques	
téléphones fixe	1
Véhicule pick-up de liaison	2
fax	1
Matériel géotechnique et topographique	
densitomètre	1
pénétromètre	1
presses et moules Proctor	1

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

Note Technique

Les candidats seront évalués techniquement en prenant en considération sa compréhension des opérations projetées pour mener à bien l'exécution des prestations envisagées.

5. Participation et origine

1. Être un Bureau d'Étude Technique (BET) du secteur du BTP ou groupement de BET.
2. Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
 - Présenter un dossier Administratif conforme ;
 - Disposer du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;

3. Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des études des projets.

6. Financement

Ces prestations seront financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice Budgétaire 2016

7. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies doivent être remis sous pli fermé et scellé à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics, Immeuble Ministériel N°1, 11^{ème} étage, porte 08, le 26/08/2016 à 15 heures précises au plus tard, heures locales avec la mention :

« Avis de sollicitation a manifestation d'intérêt N°98/ASMI/MINTP/2016 du 28/07/ 2016 pour la réalisation des études techniques en vue de la réhabilitation/restauration de la voie navigable sur la Bénoué entre Garoua et la frontière du Nigeria (région du nord) »

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Note Technique inférieure à 70/100.

Critères essentiels

- Personnel clé (sur 80 points) ;
- Les références du candidat pour les prestations similaires au cours des dix dernières années (sur 10 points) ;
- Moyens logistique et matériel (sur 10 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points sur cent (100), seront retenus. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les entreprises qui, dans un contrat encours avec le MINTP, auront reçues notification d'une mise en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

Dans le cas de groupement, les chiffres d'affaires moyens pour chacun des membres du groupement seront ajoutés pour déterminer si cette condition est remplie. Cependant, pour que le groupement soit éligible, chacun des membres devra remplir au moins 40% minimum et le chef de file 60%.

L'Avis d'Appel d'Offres International Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résultat de la pré-qualification.

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente à tout moment pendant la procédure.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours et heures ouvrables au « Ministère des Travaux Publics, Direction des Affaires Générales, Sous-direction des Marchés Publics, Immeuble Ministériel N°1, 11^{ème} étage, porte 08, Téléphone +237 222 22 95 11, E-mail : sdmp@mintp.cm

10. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises retenues à l'issue de cette évaluation seront consultés pour l'Appel d'Offres International Restreint relatif à la réalisation des études techniques en vue de la réhabilitation/restauration de la voie navigable sur la Bénoué entre Garoua et la frontière du Nigéria (région du nord), conformément au Décret N°2004/275 portant Code des Marchés Publics du Cameroun.

YAOUNDE le 28 Juillet 2016

Le MINISTRE

NGANOU DJOUMESSI Emmanuel

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

Avis de sollicitation à manifestation d'intérêt N° 99/ASMI/MINTP/2016 du 28/07/ 2016 pour la réalisation des études techniques en vue de la construction d'un barrage collinaire à Madja dans l'arrondissement de Mayo-Moskoto, département du Mayo-Tsanaga, région de l'Extrême Nord

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Contexte

Le Ministre des Travaux Publics, Maître d'ouvrage, lance un Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, à l'intention des Bureaux d'Études Techniques ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP qui désirent participer à la pré-qualification en vue de la réalisation des études techniques en vue de la construction d'un barrage collinaire à MADJA dans l'arrondissement de MOSKOTA, département du MAYO-TSANAGA, région de l'Extrême Nord.

Ces prestations seront financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice Budgétaire 2016

2. Objet

Le présent avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt vise la pré-qualification des entreprises devant participer à l'Appel d'Offres International Restreint relatif à la réalisation des études techniques en vue de la construction d'un barrage collinaire à MADJA dans l'arrondissement de MOSKOTA, département du MAYO-TSANAGA, région de l'Extrême Nord.

3. Consistance des prestations

Globalement, Les prestations à fournir dans le cadre du présent projet sont :

1. Les études techniques préliminaires.
2. Une étude de faisabilité économique.

4. Composition du dossier

Au risque de voir son offre disqualifiée, le candidat doit présenter de la façon la plus claire et détaillée possible, les éléments suivants qui doivent être obligatoirement communiqués et feront l'objet de vérification.

Volume 1 (Pièces administratives)

Le « volume 1 » comprendra :

Les documents administratifs suivants (originaux ou copies certifiées conformes, datées de moins de trois (03) mois et valables pour l'exercice en cours) :

- une lettre de motivation dûment signée précisant que le candidat a l'intention de soumissionner à l'Appel d'Offres International Restreint s'il est présélectionné ;
- les statuts ou textes qui justifient l'existence du candidat ;
- l'accord de groupement, le cas échéant ;
- une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
- une copie de la carte du contribuable en cours de validité, certifiée par le service émetteur ;

- l'autorisation de vérification des références ; cette autorisation dûment signée du Directeur Général de procéder à toutes vérifications jugées nécessaires, pour s'assurer de l'exactitude des informations relatives aux références présentées ;
- l'original de l'attestation de non-exclusion des Marchés Publics délivrée par l'ARMP.

Il est précisé que l'absence ou la non validité de l'une des pièces ci-dessus entraînera la non recevabilité de la candidature.

Volume 2 (Dossier technique)

Le dossier technique devra comprendre :

Les moyens humains :

La liste du personnel d'encadrement

Le candidat fournira la liste définissant le personnel de maîtrise accompagnée:

- du curriculum vitae signé de chaque personnel ;
- de la copie certifiée conforme du diplôme de chaque personnel ;
- de l'attestation de disponibilité ;
- de l'attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour les nationaux, Ingénieurs du Génie Civil, proposées au poste.

La non production de l'une de ces pièces entraînera pour l'expert considéré, la note zéro(0).

A cet effet, l'entreprise devra justifier de sa capacité à pouvoir mobiliser un personnel de maîtrise composé de :

N°	Experts
1	Un Chef de mission : ● Être Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur en hydraulique (BAC +5 ou plus) ; ● Disposant d'au moins dix (10) ans d'expérience dans les projets de faisabilité économique en tant que chef de mission ; ● Avoir au moins un (01) projet dans les projets d'études de faisabilité économique ; (Joindre diplôme+CV et inscription à l'ONIGC pour ceux de nationalité camerounaise+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
2	Un Ingénieur de Génie civil, expert en calcul de structures, responsable de l'étude technique : ● Être Titulaire d'un diplôme d'ingénieur en Génie Civil (BAC +3 ou plus) ; ● Avoir une expérience générale ? 10 ans. ● Disposant d'au moins cinq (05) ans d'expérience dans les études de projets ou de faisabilité économique ; (Joindre diplôme + CV et inscription à l'ONIGC pour ceux de nationalité camerounaise + attestation de présentation de l'original du diplôme).

3	Un Géotechnicien : ● Être Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur en géotechnique (BAC +3 ou plus) ; ● Au moins cinq (5) ans d'expérience générale dont un minimum de 3 années dans les études géotechniques ou de faisabilité économique. ● Avoir effectué un (01) projet étude géotechnique ou de faisabilité des projets. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme).
4	Un ingénieur génie rural : ● Être Titulaire d'un diplôme d'ingénieur génie rural, agronome (BAC +3 ou plus) ; ● Avoir au moins cinq (05) ans d'expérience dans les projets d'études de faisabilité économique ; ● Avoir de l'expérience dans 01 d'expérience dans les projets d'études de faisabilité économique. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
5	● Un environnementaliste : ● Être Titulaire d'un diplôme universitaire ou d'ingénieur en environnement, (BAC +3 ou plus) ; ● Au moins trois (03)) ans d'expériences dans les projets d'études de faisabilité économique. (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;
6	● Agro économiste : ● Être titulaire d'un diplôme d'ingénieur agronome ou équivalent option socio économie Bac+3 minimum ● Au moins trois (03) ans d'expériences dans les projets d'études de faisabilité économique (Joindre diplôme+CV+attestation de présentation de l'original du diplôme) ;

L'organigramme complet de l'entreprise

La liste du personnel fixe qualifié :

Le candidat fournira la liste du personnel fixe qualifié (Minimum BAC+2) et employé sans interruption depuis un an au siège du candidat (fournir les photocopies des contrats de travail du personnel d'encadrement ainsi que les CV signés par les intéressés).

NB : Le personnel proposé ne sera considéré dans l'évaluation que si les pièces justificatives requises datant de moins de trois mois et se rapportant audit personnel sont fournies et dûment signées.

Les références de l'entreprise

L'entreprise devra fournir les documents attestant qu'elle a réalisé avec succès au cours des dix (10) dernières années et en qualité d'entrepreneur principal au moins un (01) projet dans les études de faisabilité des projets ou de faisabilité économique.

Le soumissionnaire joindra à l'appui de ces références les premières et dernières pages des contrats ainsi que les attestations de bonne fin établies par les Maître d'Ouvrage, avec leurs coordonnées pour permettre un contrôle éventuel.

Au moins un des deux chantiers doit avoir été réalisé en Afrique subsaharienne.

Pour être validée, chaque référence en prestations similaires, devra être justifiée par les éléments suivants :

- La copie de l'extrait du contrat comportant les 1ère, 2ème, 3ème et 4ème pages, ainsi que les pages des détails estimatifs et celles de signatures. Ces documents devront être clairs et lisibles ;
- Le nom du Maître d'Ouvrage ;
- Le lieu d'exécution du projet
- Le certificat de Bonne Fin délivré par le Maître d'Ouvrage ou par ses services. Le procès-verbal de réception des travaux et l'attestation de bonne fin délivrée par le maître d'ouvrage ou ses services.

Les moyens logistiques techniques et matériels

Le candidat doit justifier la possession en propre ou en location les moyens logistiques, techniques et matériels ci-après :

Type de matériel	Nombre minimum de matériels
Matériel informatique	
ordinateur	3
imprimante	2
scanner	2
moyens logistiques	
téléphones satellite	2
Véhicule pick-up de liaison	2
fax	1
Matériel géotechnique et topographique	
densitomètre	1
pénétromètre	1
presses et moules Proctor	1

NB : La localisation dudit matériel doit être précisée étant entendu que des vérifications pourront être faites par le Maître d'Ouvrage, en cas de besoin.

L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée du Directeur Général de l'entreprise, devra permettre au Ministre des Travaux Publics de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'existence et de la qualité du matériel énoncé dans le dossier de candidature et de l'exactitude des informations relatives aux références présentées auprès des Maîtres d'Ouvrages concernés.

Note Technique

Les candidats seront évalués techniquement en prenant en considération sa compréhension des opérations projetées pour mener à bien l'exécution des prestations envisagées.

5. Participation et origine

1. Être un Bureau d'Étude Technique ou groupement de Bureaux d'Études Techniques (BET) du secteur du BTP.
2. Justifier les capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :

- Présenter un dossier Administratif conforme ;
- Disposer du personnel compatibles avec les prestations à réaliser ;

3. Justifier d'une bonne expérience dans le domaine des études des projets.

6. Financement

Ces prestations seront financées par le Budget du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice Budgétaire 2016

7. Remises des offres

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies, doivent être remis, en un seul exemplaire, scellé et fermé à la Sous-direction des Marchés Publics du Ministère des Travaux Publics, Immeuble Ministériel N°1, 11^{ème} étage, au plus tard, le **15 heures précises** au plus tard, heures locales avec la mention :

« Avis de sollicitation a manifestation d'intérêt N°99 /ASMI/MINTP/2016 du 28/07/ 2016 pour la réalisation des études techniques d'un barrage collinaire a Madja dans l'arrondissement de Mayo-Moskoto, département du Mayo-Tsanaga, région de

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

8. Critères d'évaluation

Après réception des offres, il sera procédé à leur évaluation au vu des critères suivants :

Critères éliminatoires

- Dossier administratif incomplet ;
- Note technique inférieur à 70/100;

Critères essentiels

- Personnel clé (sur 80 points) ;
- Les références du candidat pour les études techniques des projets ou de faisabilité des projets au cours des dix (10) dernières années ;
- Moyens logistique et matériel (sur 10 points).

Seuls les candidats qui auront totalisé, à l'issue de l'évaluation, une note technique au moins égale à soixante-dix (70) points seront retenus. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de ne pas retenir les entreprises qui, dans un contrat encours avec le MINTP, auront été sanctionnées, en demeure, d'un constat de carence ou d'une résiliation.

Dans le cas de groupement, pour que le groupement soit éligible, chacun des membres devra remplir au moins 40% minimum e

L'avis d'Appel d'Offres International Restreint à lancer à la suite de cette sollicitation à manifestation d'intérêt tiendra lieu de résu

NB : Tout dossier comportant des fausses déclarations sera purement et simplement rejeté par la sous-commission compétente en procédure.

9. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires sur le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt peuvent être obtenus tous les jours ouvrables au « Ministère des Travaux Publics, Direction des Affaires Générales, Sous-direction des Marchés Publics, Immeuble Ministère des Travaux Publics ».
Téléphone +237 222 22 95 11, E-mail : sdmp@mintp.cm

10. Evaluation et publication des résultats

Les entreprises retenues à l'issue de cette évaluation seront consultées pour l'Appel d'Offres International Restreint relatif aux études techniques en vue de la construction d'un barrage collinaire à Madja dans l'arrondissement de Mayo-Moskoto, département de l'Extrême Nord conformément au Décret N°2004/275 portant Code des Marchés Publics du Cameroun

NGAN

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Avis international de sollicitation a manifestation d'intérêt N° 04/AIMI/MINESUP/CPM/PRO-ACTP/16 du 01 Août 2016 en vue de la préqualification des cabinets conseils charge de la mise en place d'un mécanisme d'implémentation des programmes harmonisés.

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'Appui à la composante Technologique et Professionnelle de l'Enseignement Supérieur (PRO-ACTP), le Ministère de l'Enseignement Supérieur a procédé à l'actualisation et à l'harmonisation des programmes de formation des filières relatives aux trois composantes du PRO-CTP :

a. La Composante médicales repartie en quatre filières :

- Filière Médecine humaine ;
- Filière pharmacie ;
- Filière Médecine vétérinaire ;
- Filière Odontostomatologie,

b. La Composante technologique repartie en quatre filières :

- Filière Génie civil,
- Filière Informatique ;
- Filière Génie des Télécommunications ;
- Filière Sciences et technologies alimentaires ;
- Filière Génie Mécanique ;
- Filière Génie Industriel ;
- Filière Génie de l'Environnement ;
- Filière des Sciences Agricoles,

c. La Composante technologique repartie en deux sous-composantes :

- Sous-composante de l'Enseignement Normale Général (14 filières) ;
- Sous-composantes de l'Enseignement Normale Technique (9 filières).

En vue de permettre l'implémentation rapide des programmes ainsi harmonisés, le Ministère de l'Enseignement Supérieur envisage de recruter un Consultant chargé de conduire les actions y relatives pour une mise en œuvre desdits programmes dès la rentrée universitaire du mois d'octobre 2016.

2. Objet

Le présent avis international d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des consultants devant participer à l'appel d'offres international restreint en vue de la réalisation de la prestation envisagée.

3. Composition du dossier

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur invite les consultants intéressés et ayant une réputation nationale ou internationale établie dans ce domaine, à manifester leur intérêt.

Le dossier des candidats sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.

La première enveloppe dite «**enveloppe A**» portera la mention «**pièces administratives**» et contiendra les documents ci-après :

Elle sera cachetée et comportera les pièces suivantes :

N° d'ordre	Document
Pour les consultants internationaux les pièces suivantes datant de moins de trois (03) mois, doivent être fournies	
A1	Une copie des documents originaux précisant la constitution ou le statut juridique, la composition du capital et la nationalité des propriétaires, le lieu d'enregistrement et son principal lieu d'activité. Une procuration écrite justifiera du pouvoir du signataire d'engager le soumissionnaire ;
A2	Tous renseignements relatifs aux litiges éventuels en cours ou réglés dans les cinq dernières années avec indication des parties en cause et le montant du litige.
A3	Une attestation de non-faillite justifiant que le cabinet n'est pas en cessation d'activité
Pour les consultants nationaux les pièces suivantes datant de moins de trois (03) mois, doivent être fournies	
A4	Une attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
A5	Une attestation de non exclusion de l'ARMP.
A6	Un titre de patente
A7	Un registre de commerce
A8	Une attestation de localisation et un plan de localisation

Les éventuels sous-traitants nationaux fourniront uniquement les pièces de A4 à A8. Les pièces administratives requises et listées ci-dessus devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en photocopies légalisées datant de moins de trois (03) mois.

La deuxième enveloppe dite «**enveloppe B** » portera la mention «**offre technique** ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires et à leur surface financière placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° d'ordre	Documents de méthodologie
B1	Organisation du cabinet
B2	Une note méthodologie sur la compréhension et le planning de l'étude de faisabilité en vue de l'extension du dispositif des services en ligne.
B3	Liste des Experts et du personnel que le cabinet compte impliquer dans la mission s'il est retenu : ● joindre leur C.V. daté et signé par les intéressés, Diplôme le plus élevé ● joindre l'organigramme de la mission

B4	● Expérience du cabinet dans les missions similaires ● Donner les renseignements suivants par mission : ● désignation de la mission ● pays et lieu ● profil des personnels spécialisés utilisés ● nom du chef d'équipe ● nom et adresse du client ● date de démarrage et de fin ● valeur financière
B5	Expérience des Experts dans les missions similaires ● nom de l'Expert ● désignation de la mission ● pays et lieu ● rôle de l'Expert dans cette mission ● nom du chef de mission ● nom et adresse du client ● date de démarrage et de fin ● valeur financière
B6	Liste du matériel d'exécution ● Matériel roulant ● Matériel de bureau ● Matériel informatique ● Matériel didactique ● Logiciel

La non production de l'une de ces pièces entraînera la note zéro (0).

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants préqualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

4. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Cabinets et Bureaux d'Etudes justifiant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

Les candidats devront justifier d'une grande expérience capitalisée par leurs Experts dans le cadre des prestations similaires.

5. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2016.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marqués comme tels, sous pli fermé à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91, au plus tard le **31 août 2016**, avec la mention :

"Avis international de sollicitation a manifestation d'intérêt N° 04/AIMI/MINESUP/CPM/PRO-ACTP/16 du 01 Août 2016 en vue de la préqualification des cabinets conseils charge de la mise en place d'un mécanisme d'implémentation des programmes harmonisés"

7. Critères d'évaluation

- présentation de l'offre 10pts
- organisation du cabinet 05pts
- note méthodologique 15pts
- liste des Experts 10pts
- expérience du cabinet 15pts
- expérience des Experts 40pts
- liste du matériel 05pts

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91 ou en écrivant à l'adresse électronique yaous@yahoo.com.

9. Evaluation et publication des resultats

Seules les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins seront pré-qualifiées pour l'appel d'offres international restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics au Cameroun.

YAOUNDE le 1 Aout 2016

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS INTERNATIONAL DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°03/AIMI/MINESUP/CPM/PRO-ACTP/16 DU 01 août 2016 EN VUE DE LA PREQUALIFICATION DES
CABINETS CONSEILS POUR LA MISE EN PLACE D'UN MECANISME D'ASSURANCE-QUALITE DE LA
FORMATION INITIALE ET PROFESSIONNELLE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Contexte

Le système universitaire camerounais fait face à de nombreux challenges depuis une décennie, entraînant une pression croissante qui se manifeste par la nécessité de démontrer au monde extérieur, et aux parties prenantes la pertinence de nos prestations. Une analyse rapide de quelques référentiels (DSCE, Loi d'orientation de l'ES, documents stratégiques relatifs à l'Enseignement Supérieur, feuille de route du MINESUP, connaissance de la réalité du terrain) permet de faire ressortir les défis et enjeux actuels de l'Enseignement Supérieur. Il est ainsi apparu la nécessité d'examiner l'état actuel de la garantie de la qualité de l'ES au Cameroun en vue de proposer les améliorations à apporter pour rendre le système de l'enseignement supérieur plus performant mieux accompagner l'émergence du Cameroun.

2. Objet

Le présent avis international d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des consultants devant participer à l'appel d'offres international restreint en vue de la réalisation de la prestation envisagée.

3. Composition du dossier

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur invite les consultants intéressés et ayant une réputation nationale ou internationale établie dans ce domaine, à manifester leur intérêt.

Le dossier des candidats sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.

La première enveloppe dite «enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

Elle sera cachetée et comportera les pièces suivantes :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
Pour les consultants internationaux les pièces suivantes datant de moins de trois (03) mois, doivent être fournies	
A1	Une copie des documents originaux précisant la constitution ou le statut juridique, la composition du capital et la nationalité des propriétaires, le lieu d'enregistrement et son principal lieu d'activité. Une procuration écrite justifiera du pouvoir du signataire d'engager le soumissionnaire ;

A2	Tous renseignements relatifs aux litiges éventuels en cours ou réglés dans les cinq dernières années avec indication des parties en cause et le montant du litige.
A3	Une attestation de non-faillite justifiant que le cabinet n'est pas en cessation d'activité
Pour les consultants nationaux les pièces suivantes datant de moins de trois (03) mois, doivent être fournies	
A4	Une attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
A5	Une attestation de non exclusion de l'ARMP.
A6	Un titre de patente
A7	Un registre de commerce
A8	Une attestation de localisation et un plan de localisation

Les éventuels sous-traitants nationaux fourniront uniquement les pièces de A4 à A8. Les pièces administratives requises et listées ci-dessus devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en photocopies légalisées datant de moins de trois (03) mois.

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires et à leur surface financière placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	Organisation du cabinet
B2	Une note méthodologie sur la compréhension et le planning de l'étude de faisabilité en vue de l'extension du dispositif des services en ligne.
B3	Liste des Experts et du personnel que le cabinet compte impliquer dans la mission s'il est retenu : - joindre leur C.V. daté et signé par les intéressés, Diplôme le plus élevé - joindre l'organigramme de la mission

B4	Expérience du cabinet dans les missions similaires Donner les renseignements suivants par mission : - désignation de la mission - pays et lieu - profil des personnels spécialisés utilisés - nom du chef d'équipe - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière
B5	Expérience des Experts dans les missions similaires - nom de l'Expert - désignation de la mission - pays et lieu - rôle de l'Expert dans cette mission - nom du chef de mission - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière
B6	Liste du matériel d'exécution - Matériel roulant - Matériel de bureau - Matériel informatique - Matériel didactique - logiciel

La non production de l'une de ces pièces entraînera la note zéro (0).



Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants préqualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

4. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Cabinets et Bureaux d'Etudes justifiant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

Les candidats devront justifier d'une grande expérience capitalisée par leurs Experts dans le cadre des prestations similaires.

5. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2016.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marqués comme tels, sous pli fermé à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91, au plus tard le 31 août 2016, avec la mention :

**« AVIS INTERNATIONAL DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°03/AIMI/MINESUP/CPM/PRO-ACTP/15 DU 01 août 2016 EN VUE DE LA PREQUALIFICATION DES CABINETS
CONSEILS POUR LA MISE EN PLACE D'UN MECANISME D'ASSURANCE-QUALITE DE LA FORMATION INITIALE
ET PROFESSIONNELLE ».**

7. Critères d'évaluation

1- présentation de l'offre	10pts
2- organisation du cabinet	5pts
3- note méthodologique	15pts
4- liste des Experts	10pts
5- expérience du cabinet	15pts
6- expérience des Experts	40pts
7- liste du matériel	5pts

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91 ou en écrivant à l'adresse électronique yaous@yahoo.com.

9. Evaluation et publication des resultats

Seules les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins seront pré-qualifiées pour l'appel d'offres international restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics au Cameroun.

YAOUNDE le 1 Aout 2016

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

AVIS INTERNATIONAL DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET
N°02/AIMI/MINESUP/CPM/PRO-ACTP/16 DU 25 juillet 2016 EN VUE DE LA PREQUALIFICATION DES
CABINETS CONSEILS POUR L'ORGANISATION DES ASSISES SUR LE CADRAGE ACADEMIQUE DE LA
PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES AU CAMEROUN.

[Télécharger la piece d'origine](#)

1. Contexte

La réalisation d'une croissance accélérée, conformément à la volonté du Gouvernement, exprimée dans le DSCE, nécessite des actions plus fortes dans les secteurs productifs concernant directement la formation. C'est dans cette perspective que prend place l'idée d'une professionnalisation des formations reposant sur un dispositif modernisé et considérablement renforcé pour pouvoir dispenser aux élèves sortant des cycles d'enseignement fondamental et secondaire un paquet solide de connaissances axées sur la maîtrise des savoir-faire requis sur le marché de l'emploi et préparant les bénéficiaires à la création d'emplois.

Dans cette optique, le Ministère de l'Enseignement Supérieur a mis en place deux programmes résolument axés sur la professionnalisation des enseignements. Le premier porte sur le développement de la composante technologique et professionnelle, et a pour objectif de produire des ressources humaines de qualité dans les domaines stratégiques définis par le DSCE ; tandis que le second porte sur la modernisation et la professionnalisation des Etablissements facultaires classiques, avec pour objectif de rapprocher durablement les facultés classiques des milieux professionnels en vue d'adapter leur formation à la demande des entreprises, et de garantir l'employabilité de leurs diplômés.

C'est dans ce contexte que le MINESUP envisage l'organisation des assises sur le cadrage académique de la professionnalisation des enseignements universitaires au Cameroun.

2. Objet

Le présent avis international d'appel à manifestation d'intérêt a pour objet, la pré-qualification des consultants devant participer à l'appel d'offres international restreint en vue de la réalisation de la prestation envisagée.

3. Composition du dossier

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur invite les consultants intéressés et ayant une réputation nationale ou internationale établie dans ce domaine, à manifester leur intérêt.

Le dossier des candidats sera présenté dans une enveloppe scellée contenant à l'intérieur, deux enveloppes.

La première enveloppe dite «enveloppe A » portera la mention « pièces administratives » et contiendra les documents ci-après :

Elle sera cachetée et comportera les pièces suivantes :

N° D'ORDRE	DOCUMENT
Pour les consultants internationaux les pièces suivantes datant de moins de trois (03) mois, doivent être fournies	

A1	Une copie des documents originaux précisant la constitution ou le statut juridique, la composition du capital et la nationalité des propriétaires, le lieu d'enregistrement et son principal lieu d'activité. Une procuration écrite justifiera du pouvoir du signataire d'engager le soumissionnaire ;
A2	Tous renseignements relatifs aux litiges éventuels en cours ou réglés dans les cinq dernières années avec indication des parties en cause et le montant du litige.
A3	Une attestation de non-faillite justifiant que le cabinet n'est pas en cessation d'activité
Pour les consultants nationaux les pièces suivantes datant de moins de trois (03) mois, doivent être fournies	
A4	Une attestation de non-faillite délivrée par le Tribunal de Première Instance du lieu de résidence du soumissionnaire.
A5	Une attestation de non exclusion de l'ARMP.
A6	Un titre de patente
A7	Un registre de commerce
A8	Une attestation de localisation et un plan de localisation

Les éventuels sous-traitants nationaux fourniront uniquement les pièces de A4 à A8. Les pièces administratives requises et listées ci-dessus devront, sous peine de rejet, être impérativement produites en photocopies légalisées datant de moins de trois (03) mois.

La deuxième enveloppe dite « enveloppe B » portera la mention « offre technique ». Elle contiendra tous les documents relatifs à la compétence et aux références générales des soumissionnaires et à leur surface financière placés dans l'ordre indiqué dans le tableau suivant :

N° D'ORDRE	DOCUMENTS DE METHODOLOGIE
B1	Organisation du cabinet
B2	Une note méthodologie sur la compréhension et le planning de l'étude de faisabilité en vue de l'extension du dispositif des services en ligne.
B3	Liste des Experts et du personnel que le cabinet compte impliquer dans la mission s'il est retenu : - joindre leur C.V. daté et signé par les intéressés, Diplôme le plus élevé - joindre l'organigramme de la mission

B4	Expérience du cabinet dans les missions similaires Donner les renseignements suivants par mission : - désignation de la mission - pays et lieu - profil des personnels spécialisés utilisés - nom du chef d'équipe - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière
B5	Expérience des Experts dans les missions similaires - nom de l'Expert - désignation de la mission - pays et lieu - rôle de l'Expert dans cette mission - nom du chef de mission - nom et adresse du client - date de démarrage et de fin - valeur financière
B6	Liste du matériel d'exécution - Matériel roulant - Matériel de bureau - Matériel informatique - Matériel didactique - logiciel

La non production de l'une de ces pièces entraînera la note zéro (0).



Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre du candidat.

A l'issue de la présente sollicitation à manifestation d'intérêt, une liste restreinte de consultants préqualifiés sera établie, et il leur sera adressé par voie de presse une invitation à soumissionner.

4. Participation et origine

La participation à la présente sollicitation à manifestation d'intérêt est réservée aux Cabinets et Bureaux d'Etudes justifiant d'une expérience avérée dans le domaine concerné.

Les candidats devront justifier d'une grande expérience capitalisée par leurs Experts dans le cadre des prestations similaires.

5. Financement

Le financement sera assuré par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Enseignement Supérieur, exercice 2016.

6. Remises des offres

Les dossiers de candidatures rédigés en français et/ou en anglais doivent être remis en quatre (04) exemplaires dont un (1) original et trois (3) copies marqués comme tels, sous pli fermé à l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 222 22 66 91, au plus tard le 25 août 2016, avec la mention :

« AVIS INTERNATIONAL DE SOLLICITATION A MANIFESTATION D'INTERET
N°02/AIMI/MINESUP/CPM/PRO-ACTP/15 DU 25 juillet 2016 EN VUE DE LA PREQUALIFICATION DES CABINETS
CONSEILS POUR L'ORGANISATION DES ASSISES SUR LE CADRAGE ACADEMIQUE DE LA
PROFESSIONNALISATION DES ENSEIGNEMENTS UNIVERSITAIRES AU CAMEROUN ».

7. Critères d'évaluation

- 1- présentation de l'offre 10pts
- 2- organisation du cabinet 5pts
- 3- note méthodologique 15pts
- 4- liste des Experts 10pts
- 5- expérience du cabinet 15pts
- 6- expérience des Experts 40pts
- 7- liste du matériel 5pts

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires pourront être obtenus auprès de l'Unité de Gestion du PRO-ACTP sise à Yaoundé, au rez-de-chaussée de l'immeuble Ministériel n°2, porte 048, tél. 22 22 66 91 ou en écrivant à l'adresse électronique yaous@yahoo.com.

9. Evaluation et publication des résultats

Seules les offres comportant toutes les pièces administratives à jour et ayant obtenu une note technique de 70 points au moins seront pré-qualifiées pour l'appel d'offres international restreint qui sera lancé selon les règles et procédures définies par les décrets et arrêtés en vigueur en République du Cameroun et notamment, le décret n°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics au Cameroun.

YAOUNDE le 25 Juillet 2016

Le MINISTRE

FAME NDONGO Jacques

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone/ Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !